

Connaissance du système éducatif

Philippe CLAUZARD
MCF IUFM UNIVERSITE DE LA
REUNION



Sommaire des cours magistraux CSE :

- **Cours numéro 1** : Les principes essentiels régissant le système éducatif français : fondements et valeurs des services publics et du service public d'enseignement
- **+ 30 Minutes de distribution des sujets (12 questions) aux différents groupes pour les TD à venir.**
- **Cours numéro 2** : L'organisation générale du système éducatif français : l'organigramme administratif, les administrations déconcentrées, les établissements publics, les établissements privés, les instances paritaires et consultatives, les statuts, droits et devoirs des personnels de l'éducation nationale
- **Cours numéro 3** : Les partenaires de l'éducation nationale (des compétences dans le domaine éducatif décentré vers les collectivités territoriales, les liens avec les autres institutions et la participation du tissu associatif éducatif, les contrats locaux, les parents.)
- **Cours numéro 4** : le fonctionnement de l'école primaire (les spécificités du primaire, équipe éducative du primaire, la politique éducative de l'école).
- **Cours numéro 5** : Le fonctionnement du secondaire (les spécificités du secondaire, son équipe éducative et la politique éducative de l'établissement), le fonctionnement de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage (survol des deux autres degrés d'enseignement)
- **Cours numéro 6** : La place de l'élève dans le système éducatif français (rapide survol), les textes réglementaires (de la loi d'orientation au socle commun de connaissances et compétences ; rapide survol, car révision d'autres UE).
Thématiques actuelles (rythmes scolaires, cartes scolaires, école numérique, programmes revus, refondation de l'école... et réformes en cours... ou en projet) (cf. eduscol.fr/education.gouv.fr/carepedagogique.net)



Cours de Philippe Clauzard, MCF IUFM La Réunion, Février – Avril 2013

TD & Validation

- **Et les TD : 6 heures/groupes sur 3 mardi soit 3x2 // 4 groupes**
- **- Explicitations et conseils pour l'épreuve orale du concours**
- **- Entraînement à l'épreuve et enrichissement des connaissances :** des questions sont données à 2/3 étudiants (12 questions sont données à chacun des groupes répartis sur des binômes ou trinômes) ; il est demandé de répondre à ces questions en effectuant un travail de documentation à la maison et en bibliothèque, puis en TD chaque binôme d'étudiant vient exposé pendant 15 minutes la réponse à la question, une ou deux questions de précisions sont demandées par l'enseignant et un bilan – synthèse est effectué pendant minutes en tout.
- **Épreuve d'évaluation de l'UE :** fin avril. Épreuve QCM (12 Items) et 2 ou 3 questions rédactionnelles (des « questions panoramiques » débordant de la seule UE 22, mais mobilisant aussi les contenus des autres UE)

Situations – CSE préparation au CRPE

1-Racisme / Citoyenneté / Laïcité

Majid est dans votre classe de CM1 à St Louis. Il arrive en retard et s'excuse en expliquant qu'il s'est rendu à la mosquée avec son père. Ce jour-là, il porte une tenue traditionnelle : une calotte sur la tête. Après la récréation, Majid vient vous voir en vous expliquant que ses camarades se sont moqués de lui.

Quelle attitude adoptez-vous face à Majid qui entre avec la calotte sur la tête et en retard ?

Que faites-vous en rentrant de récréation ?

2-Responsabilité des enseignants

Deux enseignants discutent dans la cour de récréation d'une école maternelle. Ils sont de surveillance. Un groupe d'enfants les interpelle parce que deux élèves se sont battus. L'un a une morsure sur le bras, l'autre des traces de griffes dans le cou. Les deux enseignants de surveillance n'ont pas vu la bagarre et s'adressent à l'ATSEM, qui elle était à côté des enfants.

Comment gérez-vous la situation ?

Quelle est la responsabilité des enseignants ? de l'ATSEM ?

3-Obligation scolaire à l'école maternelle

Vous avez une classe de GS et un élève, Kevin, est très souvent absent et ses absences sont rarement justifiées. Il lui arrive de manquer la classe deux semaines entières ou de ne fréquenter l'école que le matin, ou l'après-midi. Il est demi-pensionnaire. Ses parents sont séparés et il est en résidence chez la mère. Vous ne voyez jamais le père. Vous convoquez donc la mère qui vous répond que l'école maternelle n'est pas obligatoire, elle n'amène donc son fils à l'école que lorsque cela lui est possible.

Que répondez-vous à la mère de Kevin ?

Quels arguments développeriez-vous pour souligner l'importance de l'école maternelle ?

4-Les devoirs à la maison

Vous êtes enseignant dans une classe de CM2. Lors de la réunion de rentrée avec les parents des élèves de votre classe, un conflit oppose les parents qui souhaitent que leurs enfants aient des devoirs chaque soir et ceux qui prétendent qu'il appartient à l'enseignant d'enseigner, que la journée est suffisamment longue et qu'ils ne doivent pas avoir de devoirs à faire.

Quelles informations transmettez-vous aux parents en réponse à ce conflit d'intérêts ?

Quelles décisions prenez-vous ultérieurement dans votre classe pour les devoirs à la maison ?

D'après vous, à quoi servent les devoirs à la maison ?

5-Choix des outils et supports par les enseignants / affectation du budget

En avril, à l'ordre du jour d'un conseil de maîtres, il est question des commandes à faire pour l'année scolaire suivante. Une discussion animée oppose des enseignants qui souhaitent renouveler les manuels en cours à ceux qui préféreraient enseigner sans manuel et affecter le budget à l'acquisition d'outils collectifs : matériel de numération, cartes de géographie, jeux éducatifs, balances et autres instruments de mesure...

Un enseignant de CP avance l'argument que le livre de lecture rassure les parents. Il souhaite même enseigner avec un fichier de mathématiques.

Les enseignants peuvent-ils choisir librement les outils et supports ?

Comment est affecté le budget alloué par la Caisse des écoles ?

Les manuels scolaires sont-ils obligatoires ? Quelle est leur utilité ?

6-Les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Vous arrivez dans une école dont l'une des actions du projet d'école a été mise en place pour doter toutes les classes d'un TNI (tableau numérique interactif). Vous vous interrogez afin de savoir si vous allez vous inscrire dans ce projet.

Ce TNI va-t-il remplacer le tableau traditionnel ou coexister avec lui ?

Est-ce qu'il va permettre aux élèves de mieux apprendre ?

En quoi va-t-il modifier mes pratiques pédagogiques ?

7-Polyvalence du professeur des écoles

Vous êtes nommé(e) à la rentrée sur une classe de CM2 et vous assistez à une réunion de prérentrée à laquelle sont présents tous vos collègues, dont le directeur. Un maître proche de la retraite est sur l'autre classe de CM2 depuis longtemps dans cette école. Il n'a jamais enseigné l'anglais, car il y avait, jusqu'à l'année précédente, un assistant rémunéré par l'Inspection académique. Votre collègue prétend ne pas être à l'aise dans cette discipline et avoir un très mauvais accent. Il demande à ce que vous fassiez un échange de services avec lui, il ferait Histoire des Arts avec votre classe. À défaut, il propose également d'enseigner le créole, langue régionale.

Quelle est la position que vous adoptez ?

Peut-il enseigner le créole ?

Quelles sont les différentes solutions qui existent pour que vous puissiez résoudre le problème ?

8-Rythmes scolaires

Un projet de décret est en cours pour que l'on revienne à la semaine de 4 jours ½. Une consultation nationale est lancée par le ministère sur la question très générale des rythmes scolaires et vous devez aborder la question en conseil d'école.

Quel est votre point de vue sur les questions suivantes :

Semaine de 4 jours ou 4 jours ½

Organisation globale de l'année avec les vacances scolaires sur l'académie de la Réunion

Horaire de l'aide personnalisée

9-Liaisons GS / CP et CM2 / 6^{ème}

Le projet d'école de l'école dans laquelle vous arrivez met l'accent sur les liaisons GS / CP et CM2 / 6^{ème}. Cette liaison a été inscrite dans un axe du projet parce que les maîtres avaient constaté que les liens n'existaient pas ou peu et qu'il fallait y remédier. Les enseignants n'ont toutefois pas encore eu le temps de mettre en place les actions pour répondre à cette préoccupation. Dans la mesure où vous avez en charge la classe de CM2, vous faites parti d'un groupe de travail pour la mise en place de ces actions. Quelles sont les différentes actions que vous mettriez en place dans le cadre de la liaison GS / CP et CM2 / 6^{ème} ?

Quelle connaissance du collège devez-vous avoir en tant que PE ?

10-Elèves à besoins particuliers

Dans votre classe de CP, Théo est très agité, a beaucoup de mal à se concentrer, il se déplace sans cesse et perturbe toute la classe. Les parents pensent qu'il est précoce et qu'il devrait aller en CE1. Vous savez que Théo est lecteur, mais vous ne parvenez pas à évaluer toutes ses compétences du fait de son refus et de son attitude. Frédéric est très réservé et parle peu. Il a beaucoup de retard en lecture et en calcul. Il est question que vous accueilliez Maëlle qui est non-voyante et qui fréquentait jusqu'alors un établissement spécialisé. Que faites-vous face à ces situations diverses ?

11-Evaluer les élèves

Vous avez une classe de CM2. À Noël, vous rendez aux parents un livret d'évaluation mis en place par vos collègues les années antérieures et dans lequel vous avez noté les élèves.

Vous rendez ces bulletins à chaque famille, individuellement, et les réactions sont différentes.

Alizée obtient une très bonne moyenne, son père ne comprend pas pourquoi vous n'effectuez pas un classement des élèves, comme cela se faisait à son époque.

Mathilde a de nombreuses notes inférieures à 10, ses parents manifestent de vives inquiétudes pour le collège, l'année suivante.

Pierre obtient 14 de moyenne générale, il a de très bons résultats en mathématiques, mais de moins bons résultats en français. Sa mère ne comprend pas pourquoi vous mettez des notes et sur quels critères vous vous basez pour noter, notamment en poésie : Pierre a obtenu 12/20.

À quoi servent les notes ? Comment évaluer les élèves, notamment en CM2 ? Comment les élèves doivent-ils vivre les évaluations ? Comment allez-vous utiliser ces évaluations ?

12-Gestion de l'erreur

Dans votre classe de CE1, lors d'une leçon de découverte du monde, vous interrogez Jonathan, élève habituellement très réservé et timide qui, pour une fois, lève la main pour répondre. La réponse qu'il fait est hors sujet et sa réponse provoque des moqueries et l'amusement des autres élèves. Jonathan se met à pleurer. Quelle est votre attitude dans la situation présente ? À l'école primaire, quelle est la place de l'erreur ?

13-Punitions

Dans votre classe de CM1, Mathis est un élève très brillant qui a d'excellents résultats. Il est toutefois particulièrement agité et perturbe constamment l'ensemble de la classe.

Vous le déplacez au moins une fois par semaine. Il vous arrive de l'envoyer dans un coin de la classe, dos tourné. Vous avez essayé de le confier au maître de CP pendant une heure avec du travail à faire. Vous l'avez même puni de récréation. Aujourd'hui, excédé(e), vous lui avez donné 100 lignes à faire en lui demandant de les faire signer par les parents. Quelles sont les punitions que vous pouvez pratiquer ? Quelle autre attitude auriez-vous pu adopter ? Comment pourriez-vous agir avec Mathis sans punir ?

14-Le travail de groupe

Vous avez appris à l'IUFM que le travail de groupe était une des réponses à l'hétérogénéité. Dans votre classe de CE2, vous effectuez la 2^{ème} séance d'une séquence sur la germination. Vous demandez à vos élèves de constituer les mêmes groupes que lors de la 1^{ère} séance. Cela se fait dans un très grand désordre. Lorsque le calme semble revenu, vous distribuez à chaque élève le pot dans lequel il a planté sa graine et vous leur demandez de dessiner individuellement ce qu'ils observent. La classe reste très bruyante, les élèves chahutent, se disputent, certains de mettent au travail, mais vous posez de nombreuses questions parce qu'ils n'ont pas compris ce que vous attendez. Vous êtes dans l'obligation d'arrêter la séance. Vous les faites sortir pour vous rendre sur le terrain afin d'effectuer la séance d'EPS qui était prévue à la suite.

Que pensez-vous de votre attitude et de vos décisions ?

La pédagogie de groupe est-elle adaptée à toutes les situations ?

Est-elle efficace et dans quel cadre ?

Cours numéro 1 : Les principes essentiels régissant le système éducatif français : fondements et valeurs des services publics et du service public d'enseignement

le plan du cours



Les fondements de la République française et de ses services publics

- L'éducation est un service public
- La mission de l'école
- Le temps de la direction par les hommes et l'église de la fin du Moyen Âge à la veille de la Révolution française
- Le temps de la lutte entre l'État et l'Église, de la fin de l'ancien régime à 1905
- Le temps plus complexe de l'Effacement de l'opposition religieuse et de la massification au xxe siècle

Le droit à l'instruction est un acquis constitutionnel.

- Ce droit implique:
 - que l'État organise un enseignement public, à tous les degrés, sur tout le territoire, et que l'Éducation nationale propose un enseignement qui respecte les principes de la République;
 - que l'État fasse respecter l'égalité des chances ;
 - que l'État garantisse à tous les citoyens une formation, initiale et continuée;
- Ce droit conduit surtout de passer d'une égalité acquise dans le droit à une égalité conquise dans les faits.
- Ce droit suppose pour devenir universel:
 - d'être effectivement offert à tous les élèves de France, niant au bénéfice d'un égalitarisme intégrateur les appartenances confessionnelles, les origines géographiques, les nationalités, les confessions, la résidence au sein des quartiers difficiles...
 - d'être en conformité avec le droit international en constitution, en particulier la convention des droits de l'enfant de 1989

Les principes

- Les principes de la République
- Les principes communs aux services publics français
- Les principes de l'éducation nationale :
 - La liberté de l'enseignement
 - L'obligation scolaire
 - La gratuité de l'enseignement
 - La neutralité laïcité.
 - L'égalité des chances et la réussite de chacun.

Les principes

- La liberté d'enseignement est garantie par la constitution
- Le principe d'obligation scolaire est intangible. Mais cela ne signifie pas obligation de fréquenter un établissement scolaire.
- Une obligation d'assiduité
- La gratuité de l' d'enseignement
- La Laïcité est une valeur fondatrice de la République française et de son école.
- Faire respecter la laïcité au sein d'une école neutre : l'école est un espace neutre
- L'ambition : la formation de citoyens réflexifs et autonomes
- Égalité des chances, réussite de chacun

Des perspectives

- Concevoir l'acte pédagogique comme étant au centre de la lutte contre l'échec scolaire
- Favoriser des établissements où la continuité des apprentissages est assurée par une équipe pédagogique expérimentée;
- Prévoir un enseignement structuré, avec un temps d'apprentissage préservé, des conduites de classes apaisées;
- Développer une direction capable de s'impliquer tant dans l'orchestration du travail collectif [projet d'établissement...], que dans les relations avec l'environnement de l'école ...
- Concevoir et mettre en œuvre une politique éducative ambitieuse



Nom d'utilisateur :

Mot de Passe :

[Pas encore inscrit?](#) [Mot de passe oublié?](#)

Envoyer

L'enseignant

Le système

La recherche

La classe

L'élève

L'agenda

Les Blogs

[Accueil](#) > [Les dossiers](#)

Les dossiers

Imprimer

Télécharger



Sommaire

DÉCEMBRE 2012 : LA LOI D'ORIENTATION, TEXTES ET ANALYSES

LA LOI D'ORIENTATION DEVANT LE CONSEIL DES MINISTRES



Sommaire

Peut-on réformer l'École ? C'est l'aboutissement d'un marathon lancé dès l'arrivée de François Hollande au

pouvoir. Vincent Peillon présente la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école au conseil des ministres du 23 janvier. Rédigée dans des conditions particulières, la loi est critiquée à la fois par ceux qui la jugent insuffisante et ceux qui trouvent qu'elle va trop loin trop vite. Elle amorce un changement sensible pour l'École. Pour achever la refondation il faudra faire passer encore de nombreux textes, décrets et circulaires. Il faudra aussi faire lever le vent du changement dans les établissements...

CE QUI ATTEND L'ÉCOLE : LA LOI D'ORIENTATION DÉVOILÉE



L'analyse du Café

Le Café pédagogique s'est procuré le texte du "projet de loi d'orientation et de programmation pour la

refondation de l'école de la République" ainsi que son "exposé des motifs". Issu d'un long processus qui a démarré avant l'élection et a continué après à travers l'épisode de la concertation, le projet de loi reste un texte d'ampleur relativement modeste. Pour refonder l'École il faudra d'autres textes (décrets, circulaires) qui animeront encore les débats durant plus d'un an.

En direct du forum

[Le guide du web 2013 du Café pédagogique : Maternelle](#)

-

[L'école peut elle éviter la guerre des genres?](#)

- Bonjour, merci pour cet article éclairant (aussi intéressant que comme vos articles en général, d'ailleurs). Spécialiste en didactique des langues et technologies, je me suis, en effet, plusieurs fois sentie "à part" dans certaines...

[Le Forum "Les dossiers"](#)

Partenaires

Le Tour de France du Numérique pour l'Éducation

L'innovation au service des pratiques pédagogiques

Cliquez ici pour participer à cet événement

en partenariat avec Microsoft

Rue des écoles